

Image not found or type unknown



Adoption simple mais j'ai des enfants

Par **fry83**, le **08/11/2014** à **17:46**

Bonjour,

Je suis adulte et souhaiterai me faire adopter par le biais d'une adoption simple par celui qui m'a élevé.

Jusque là j'ai bien saisi le concept et ce n'est pas une démarche qui me fait peur.

Le soucis est que je suis le père de 3 enfants. Je souhaiterai savoir si ceux-ci récupéreront mon nouveau nom de famille ou si je devrai également faire des démarches pour eux.

En vous remerciant d'avance.

Par **aguesseau**, le **08/11/2014** à **18:53**

bjr,

je pense que vous trouverez votre réponse en consultant le lien ci-dessous.

les règles applicables dépendent de certains critères.

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2621.xhtml>

cdt

Par **jibi7**, le **09/11/2014** à **02:13**

une adoption simple n'emporte pas necessairement le port du nom de l'adoptant c'est un choix a faire.

certain accolent les 2 noms .